

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2011

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com ou le site www.investissementsrenaissance.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de bons du Trésor canadiens Renaissance (*Fonds*) cherche à maintenir la sécurité du capital et la liquidité en investissant principalement dans des titres de créance du gouvernement canadien d'une durée de un an ou moins.

Stratégies de placement : Le Fonds investit surtout dans des titres de créance de haute qualité émis par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux ou territoriaux, ou leurs organismes, ainsi que par des banques à charte, des sociétés de fiducie ou de prêt canadiennes, et des sociétés canadiennes, dont la durée est de un an ou moins.

Risque

Le Fonds est un fonds du marché monétaire canadien qui s'adresse aux investisseurs pouvant tolérer un risque de placement faible.

Au cours de la période close le 31 août 2011, la classification du risque du Fonds est passée de « très faible » à « faible » afin de tenir compte de la révision des catégories de risque de l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Bien que la classification du risque ait changé, le niveau de risque global demeure identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Gestion globale d'actifs CIBC inc. (*Gestion CIBC*) est le sous-conseiller en valeurs du Fonds. Le commentaire qui suit reflète le point de vue de Gestion CIBC et présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2011. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 32 829 \$ au 31 août 2010 à 28 808 \$ au 31 août 2011, en baisse de 12 %. Cette baisse découle des rachats nets de 4 182 \$, qui ont été en partie compensés par le rendement positif des placements.
- À sa réunion du 19 juillet 2011 sur la politique de taux d'intérêt, la Banque du Canada n'a pas changé le taux de financement à un jour, qui est resté à 1 % depuis septembre 2010.

- Selon Gestion CIBC, les hausses d'intérêt qui pourraient être annoncées par la Banque du Canada en 2012 résulteront de la vigueur persistante du dollar canadien (et des difficultés que cela occasionne à l'économie canadienne), du ralentissement de la croissance économique, de la bonne tenue de l'inflation de base, des risques géopolitiques croissants provoqués par la crise de la dette des États européens, de la faiblesse de l'économie américaine, des tensions au Moyen-Orient et de leur incidence sur le coût de l'énergie pour les consommateurs canadiens.
- Le taux des bons du Trésor canadiens à trois mois a légèrement reculé pour s'établir au-dessous du taux de financement à un jour de 1,0 %. Le taux des bons du Trésor à un an a accusé le recul le plus important, imputable en partie à un important redressement du marché obligataire. Étant donné que le taux des bons du Trésor à court terme est déjà inférieur au taux de financement à un jour, Gestion CIBC ne prévoit pas une diminution importante des rendements par rapport à leurs niveaux actuels, à moins qu'une détérioration notable des conditions financières et de la conjoncture économique ne pousse la Banque du Canada à abaisser les taux d'intérêt.
- La durée jusqu'à l'échéance des titres du Fonds est neutre, car, selon Gestion CIBC, aucun indice ne laisse entrevoir une hausse des taux d'intérêt dans un avenir immédiat.
- Le Fonds détenait parfois des bons du Trésor du Canada et des billets de trésorerie des gouvernements provinciaux afin d'offrir un rendement progressif, compte tenu des taux d'intérêt actuellement faibles.
- Une nouvelle baisse de la croissance au Canada ou aux États-Unis, une hausse marquée du dollar canadien et une aggravation de la crise de la dette des États européens pourraient infirmer la prévision de Gestion CIBC selon laquelle des hausses modérées des taux d'intérêt pourraient survenir plus tard en 2012.

Événements récents

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En janvier 2011, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a modifié l'introduction à la partie I du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* pour permettre aux sociétés de placement, qui comprennent les fonds d'investissement, de procéder à l'adoption initiale des IFRS au plus tard pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Les sociétés de placement qui choisissent de reporter l'adoption initiale peuvent continuer d'appliquer les principes comptables généralement reconnus du Canada (*PCGR du Canada*) existants jusqu'au basculement vers les IFRS.

Le Fonds reporte l'adoption initiale et adoptera les IFRS à compter du 1^{er} septembre 2013. Au 31 août 2011, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter cette date.

Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds

Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds (*GACI* ou *gestionnaire*). GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI fournit des capitaux de lancement au Fonds.

Sous-conseiller

GACI a retenu, comme sous-conseiller du Fonds, Gestion CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, pour fournir des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds. GACI verse à Gestion CIBC une partie des honoraires qu'elle reçoit du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés de courtage vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme la division de courtage à escompte Pro investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Services Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés de courtage relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

Les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers, y compris Gestion CIBC, à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent aussi fournir des biens et des services, autres que l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers du portefeuille, y compris Gestion CIBC, qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services, payés à même une partie des commissions de courtage, aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

GACI a conclu une entente de remboursement des charges avec Gestion CIBC au nom du Fonds. En vertu de l'entente, les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par le Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par Gestion CIBC ou encore par le ou les courtiers à la demande de Gestion CIBC, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Fonds au cours du mois en question.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les différentiels associés aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être inclus dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes en se fondant sur les directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant (*CEI*) :

- négocier les titres de la Banque CIBC;
- investir dans les titres des émetteurs pour lesquels MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté agit à titre de preneur

ferme au cours du placement de ces titres et pendant la période de 60 jours suivant la conclusion du placement des titres souscrits;

- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté, lorsqu'il agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres d'un émetteur avec un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire.

Conformément aux directives permanentes, les opérations doivent :

- i) être effectuées sans aucune influence par une entité apparentée au gestionnaire ou à Gestion CIBC et sans égard à toute incidence pertinente pour une entité apparentée au gestionnaire ou à Gestion CIBC,
- ii) représenter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire et Gestion CIBC, indépendamment de toute question autre que les intérêts du Fonds,
- iii) être conformes aux politiques et procédures du gestionnaire et de Gestion CIBC, et
- iv) faire en sorte que les résultats obtenus soient justes et raisonnables pour le Fonds.

Le gestionnaire est tenu de faire part au CEI de tout manquement aux directives permanentes.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire peut détenir. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) du Fonds. Les honoraires pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Fonds sont payés par Gestion CIBC ou encore par le ou les courtiers à la demande de Gestion CIBC, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes les 31 août.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
Actif net au début de la période	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des revenus	0,10 \$	0,04 \$	0,14 \$	0,38 \$	0,25 \$
Total des charges	(0,04)	(0,02)	(0,09)	(0,13)	(0,09)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	–	–	–	–	–
Gains latents (pertes latentes) pour la période	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,06 \$	0,02 \$	0,05 \$	0,25 \$	0,16 \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,06 \$	0,02 \$	0,05 \$	0,24 \$	0,29 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	0,06 \$	0,02 \$	0,05 \$	0,24 \$	0,29 \$
Actif net à la fin de la période	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	28 808 \$	32 829 \$	45 594 \$	60 755 \$	72 440 \$
Nombre de parts en circulation⁴	2 880 797	3 282 934	4 559 409	6 075 457	7 244 022
Ratio des frais de gestion⁵	0,43 %	0,18 %	0,90 %	1,31 %	1,32 %
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge⁶	1,75 %	1,62 %	1,52 %	1,42 %	1,45 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par part	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$	10,00 \$

⁴ Données présentées aux 31 août.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative par catégorie du Fonds, et sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2011, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge.

	Parts de catégorie A
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	84,18 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	15,82 %

Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des placements seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

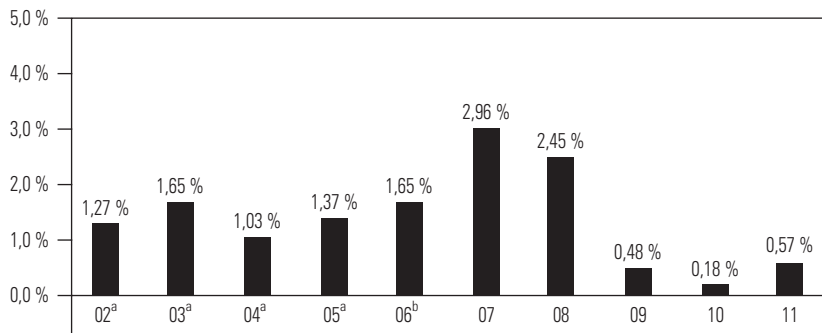
Le rendement passé des parts de catégorie O n'est pas présenté étant donné qu'au 31 août 2011, il n'y avait pas de parts de cette catégorie.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories résulte surtout des écarts dans les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^aLe rendement couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

^bLe rendement de 2006 couvre la période du 1^{er} janvier 2006 au 31 août 2006.

Sommaire du portefeuille de placements (au 31 août 2011)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Placements à court terme	98,52	Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,92 %, 2011/09/29	9,37
Titres à revenu fixe	1,48	Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,96 %, 2011/09/01	8,68
Trésorerie	0,02	Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,95 %, 2011/09/15	8,68
Autres actifs, moins les passifs	- 0,02	Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,93 %, 2011/10/27	8,67
		Province de Québec, bon du Trésor, 1,03 %, 2011/10/28	8,66
		Province d'Ontario, bon du Trésor, 1,01 %, 2012/02/15	8,64
		Province de la Colombie-Britannique, billet à escompte, 1,06 %, 2011/11/28	7,62
		Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,93 %, 2011/10/13	6,94
		Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,84 %, 2011/11/24	6,93
		Banque Royale du Canada, dépôt à terme, 1,00 %, 2011/09/01	6,34
		Province de Nouvelle-Écosse, billet à escompte, 1,03 %, 2011/10/17	5,89
		Province d'Ontario, bon du Trésor, 1,23 %, 2011/10/19	5,19
		Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,91 %, 2011/11/10	3,46
		Province d'Ontario, bon du Trésor, 1,20 %, 2011/11/09	3,45
		Alberta Capital Finance Authority, taux flottant, 1,36 %, 2012/10/09	1,48
		Trésorerie	0,02
		Autres actifs, moins les passifs	- 0,02

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, rue University, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissances.ca ou parlez-en à votre conseiller.

^{MD}Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

02305F (201108)

